

JUILLET
2026

La vie Caudrotaise



La nouvelle
équipe
Élections, équipe
et projets



Habitants
Hommage à Danièle
et Maurice
Fernandes



Éco'Drot
Retour sur la 1^{ère}
Nocturne caudrotaise



Le magazine communal de la ville de Caudrot

La continuité dans le renouvellement

Caudrotaises, Caudrotais,

Le 15 mars 2026, à l'occasion des élections municipales, une nouvelle équipe a été élue pour administrer notre commune. Naturellement, il pourrait apparaître déplacé de célébrer trop bruyamment cette victoire, considérant qu'une seule liste se présentait à Caudrot.

Néanmoins, il y a tout lieu pour les élus nouvellement installés de se satisfaire du très bon taux de participation et d'un faible nombre de bulletins blancs et nuls. En comparant ces résultats avec ceux des communes dans la même configuration que la nôtre, nous ne pouvons que nous réjouir du fait que les électeurs se soient déplacés dans des proportions plus importantes que la moyenne, et qu'ils ont validé plus largement qu'ailleurs le seul choix qui leur était proposé. C'est pour nous le gage d'une confiance renouvelée.

C'est cependant avec humilité, reconnaissance et envie que le conseil municipal de cette mandature qui démarre s'est mis en ordre de marche. Après les premiers temps dédiés à la mise en place de l'organisation nécessaire à la réalisation du projet que nous porterons pour les six prochaines années, l'équipe est déjà au travail.

Ce mot avait été le fil conducteur du précédent mandat. Il le restera pour celui à venir.

Nous n'avons pas profité du mandat qui s'achevait pour souffler, et n'avions pas prévu de faire une pause après les élections avant d'engager la suite de notre action. Il y a, et il y aura toujours beaucoup à faire dans notre commune. Il est donc indispensable de poursuivre dès à présent le travail engagé il y a six ans.

Ce mandat sera différent, parce que les femmes et les hommes qui le conduisent le sont, parce que les enjeux le sont aussi, tout comme l'époque dans laquelle nous vivons.

Ce qui ne changera pas, c'est notre volonté et notre détermination à vous assurer, Caudrotaises et Caudrotais, de notre plein investissement pour continuer avec ce même état d'esprit.

Votre maire,
Jérémy Gaillard



Magazine trimestriel de la commune de Caudrot

15, place des Tilleuls 33490 Caudrot

SIRET : 213 301 112 00016

Directeur de la publication : Jérémy Gaillard, maire de Caudrot

Rédaction des articles : L'équipe municipale

Crédit photo : L'équipe municipale, M. Gutierrez, Vecteezy, outils IA pour la génération d'images

Réalisation graphique : Emilie Houdayer, 3^e adjointe au maire

Tirage en 600 exemplaires chez Imprimerie Lestrade - Langon

Pour toute demande : communication@caudrot.fr ou 05 56 62 81 23

Retour en images !

Ce qu'il ne fallait pas manquer à Caudrot

Le festival de théâtre de la Fabrique



Le Troc aux Plantes



La conférence de L'université du Temps libre

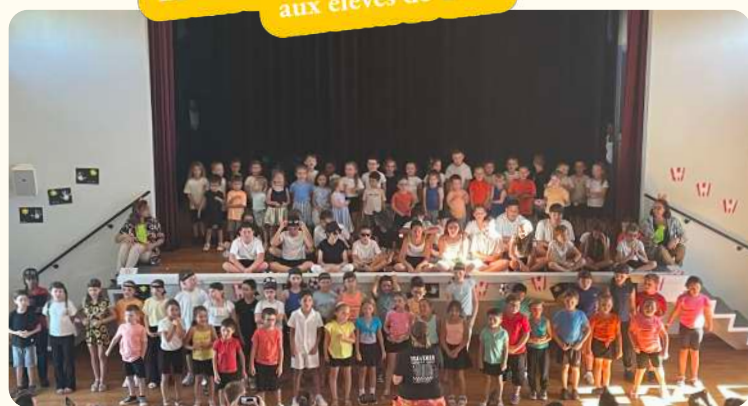




La cérémonie du 8 mai en présence des jeunes sapeurs-pompiers



Le fête de l'école et remise des cadeaux aux élèves de CM2





Cœur en Réolais

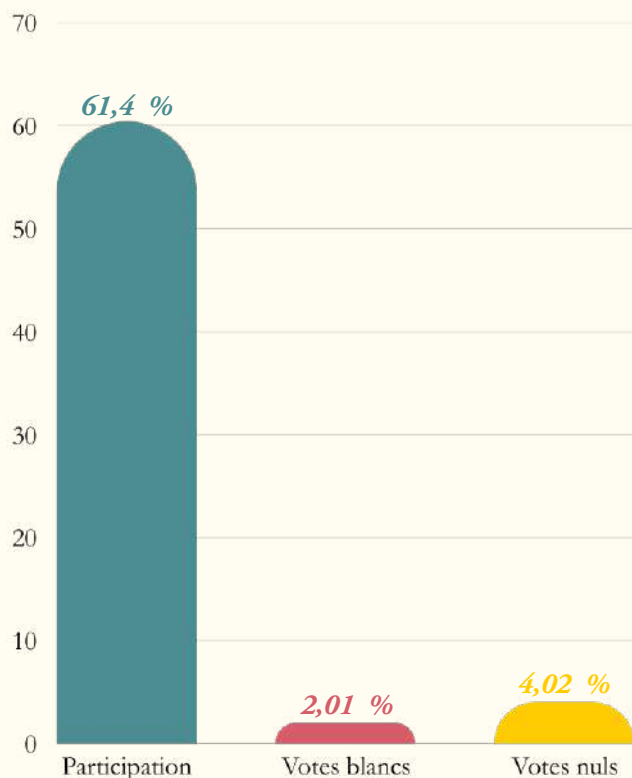
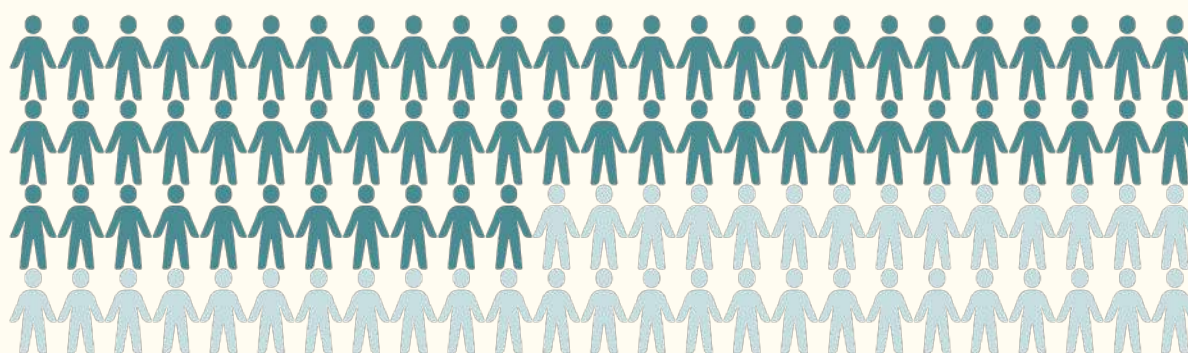


Les 5 ans du marché



Ensemble pour Caudrot : c'est reparti pour six ans !

*Le 15 mars 2026, vous étiez appelés aux urnes.
Et vous avez répondu présent : avec un taux de participation de 61,4 %, c'est un beau signe de confiance et d'attachement à notre commune.*



Un village qui vote, un village qui s'engage

Sur 730 électeurs inscrits, 448 d'entre vous ont fait le déplacement, plus de six habitants sur dix. Un chiffre qui dit beaucoup sur l'amour que vous portez à Caudrot.

La liste Ensemble pour Caudrot a recueilli 421 voix : une confiance accordée clairement et chaleureusement.

Votre équipe, prête à retrousser les manches !

Suite au conseil municipal d'installation, Jérémie Gaillard a été réélu maire de Caudrot, entouré de quatre adjoints : Delphine Chebassier, Nicolas Sennavoine, Émilie Houdayer et Julien Pauillacq.

Mais c'est bien toute l'équipe, conseillers municipaux et membres de la liste complémentaire, qui portera ensemble les projets des six années à venir. Une équipe renouvelée à moitié, pleine d'énergie et d'envie de bien faire pour Caudrot !

Six nouvelles années pour continuer à faire de notre commune un village vivant, solidaire et engagé, avec vous et pour vous.

Le travail continue, et il y a de belles choses à construire ensemble !

L'équipe municipale



Jérémie Gaillard

Maire

Delphine Chebassier

1^{re} adjointe

Nicolas Sennavoine

2^e adjoint

Émilie Houdayer

3^e adjointe

Julien Paulliaco

4^e adjoint

Hélène Paumier

déléguée

Pierre Duran Campana

délégué

Aimée Dubourg

Jean-Christophe Tribhou

délégué

Fabienne Monteau

Ludovic Troupy

Mylène Latié

Marc Passerieux

Catherine Oliver

Serge Lacosse

Méloé Chebassier

liste complémentaire

Joël Manses

liste complémentaire

Légende

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Finances et budget | | Développement durable |
| | Bâtiments, travaux et espaces publics | | Dynamiques locales, culture et réussite éducative |
| | Tranquillité, urbanisme et assainissement | | Communication |
| | Personnel | | Implication citoyenne |
| | | | Action sociale |

Budget 2026 : ce qu'il faut savoir

Chaque année, le conseil municipal vote le budget de la commune. Cette année, bonne nouvelle : le taux de la taxe foncière ne change pas. Mais derrière cette stabilité, il y a tout un équilibre à tenir, et autant vous expliquer comment on s'y prend.

D'où vient l'argent ?

Sur 1 000 € de recettes, environ 940 € proviennent des impôts locaux et des aides de l'État (dotations). Une proportion très élevée, qui signifie que nous avons peu de prise sur l'essentiel de notre budget : ni le montant des dotations de l'État, ni les règles de calcul des bases fiscales ne dépendent de nous. Et ces aides continuent de reculer d'année en année.

À quoi sert cet argent ?

Le budget de fonctionnement 2026 s'élève à un peu plus de 922 000 €, réparti en trois grandes masses :

- Les charges de personnel (environ 473 000 €, soit plus de la moitié) : salaires des agents municipaux, cotisations sociales, remplacements.
- Les charges à caractère général (environ 306 000 €) : énergie, entretien des bâtiments et de la voirie, assurances, contrats de maintenance, fournitures.
- Les autres charges courantes (environ 120 000 €) : subventions aux associations, service d'incendie, indemnités des élus.

Sur chacun de ces postes, nous cherchons des marges d'économie : suivi des consommations d'énergie bâtiment par bâtiment, remise en concurrence de certains contrats, optimisation des déplacements et de l'entretien du matériel. Ce travail de fond, mené poste par poste, ne change pas la structure du budget, mais il limite sa progression.

Les projets 2026

Une fois les dépenses de fonctionnement couvertes, il reste environ 82 000 € d'épargne. Complétée par des subventions, cette épargne finance 160 000 € de projets concrets cette année :

- Travaux de voirie : 42 000 €
- Matériel d'entretien des espaces verts (épareuse) : 40 000 €

- Aménagement des espaces publics et vidéoprotection : 24 000 €
- Plantations et boisements : 15 000 €
- Mise en place de l'adressage

Pour deux de ces projets, nous avons déjà obtenu des subventions de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux : 6 000 € pour l'adressage et 10 000 € pour la vidéoprotection. C'est ce type d'opportunité que nous cherchons systématiquement à saisir, pour alléger la facture pour les contribuables.

Le remboursement de la dette

En parallèle, nous remboursons en 2026 environ 202 000 € de capital sur nos emprunts existants. Les prêts engagés il y a près de 20 ans s'achèvent entre 2026 et 2028, et à partir de 2029, il ne restera plus que 60 000 € annuels à rembourser. Un vrai soulagement en perspective !

Aucun nouvel emprunt n'est inscrit au budget 2026. Mais plusieurs projets plus importants sont déjà identifiés pour les années à venir. Leur réalisation, à partir de 2027, pourrait nécessiter un nouvel emprunt, en complément de notre épargne et des subventions. C'est pourquoi nous engageons dès maintenant une réflexion budgétaire pluriannuelle : anticiper plutôt que subir, et préparer sereinement les investissements de demain.

Et si une subvention se présente ?

Nous restons attentifs à toute aide complémentaire, de l'État, du Département, de la Région ou de l'Europe, pour sécuriser ou accélérer nos projets, sans alourdir la charge des contribuables. Chaque euro de subvention est un euro que vous n'aurez pas à payer.

Pour rendre ces grands équilibres plus concrets, l'infographie ci-dessous présente le budget 2026 ramené à l'échelle d'un foyer caudrotais.

L'ESSENTIEL EN UN COUPS D'ŒIL

Budget primitif 2026 pour la commune de Caudrot

Taux TF bloqué depuis 2014
Taxe foncière
inchangé en 2026

940 € / 1 000 €
94 % des recettes communales
= impôts fonciers + aides de l'État

922 459 €
Dépenses de fonctionnement
dont + de la moitié en personnel

160 000 €
Investissement 2026
financés sans nouvel emprunt

Les projets 2026 >> 160 000 €

Voirie = 42 000 € + Épareuse = 40 000 €
Aménagements publics / vidéoprotection = 24 000 €
Adressage = 20 000 € + 4 autres projets = 34 000 €

16 000 € de subventions DETR déjà obtenues (adressage + vidéoprotection)

La dette en 2026

202 000 €
Remboursés cette année
(capital)

Aucun nouvel emprunt inscrit au budget 2026

Des projets identifiés pour les années suivantes pourraient nécessiter un emprunt à partir de 2027

QUEL EST LE MONTANT PAR FOYER DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS ?

1 620 €
Revenu
impôts + aides de l'État

1 488 €
Dépenses courantes
salaires, entretien, écoles

132 €
Épargne
ce qu'il reste pour investir et payer les emprunts

Réserve Citoyenne : ensemble, on est plus forts



Lors des événements de février 2026, inondations et tempête Nils, nombreux sont les habitants de Caudrot qui ont spontanément proposé leur aide aux personnes touchées ou répondu aux appels de la municipalité. Un bel élan de solidarité dont on peut être fier !

Face à la répétition de ces épisodes, la mairie souhaite aujourd'hui mieux structurer cet élan en créant une Réserve Citoyenne, qui pourra être mobilisée en cas de crise majeure sur notre commune. L'idée est simple : recenser en amont les habitants volontaires et disponibles, pour pouvoir répondre plus vite et plus efficacement quand le besoin se fait sentir.

Alors, si vous souhaitez vous inscrire dans cette belle démarche collective, faites-le savoir ! Ensemble, faisons de Caudrot une commune solidaire, responsable et engagée.

Le formulaire d'inscription est joint à ce numéro, il suffit de le remplir et de le déposer en mairie !

Le CCAS

Parce qu'à Caudrot, personne n'est seul !

Derrière ce petit acronyme se cache un acteur essentiel de la vie locale : le Centre Communal d'Action Sociale.

Soutenir les aînés, accompagner les familles dans les moments difficiles, maintenir le lien entre les générations, encourager l'entraide... le CCAS est là pour que chacun trouve sa place dans notre commune, quelles que soient les circonstances.

Accessible à tous, dans la discrétion et la bienveillance, il est avant tout un espace d'écoute et d'initiatives concrètes au service du vivre ensemble. Parce qu'une commune solidaire, c'est une commune où l'on se connaît, où l'on se soutient, et où personne ne reste seul face à ses difficultés.

Et si vous en faisiez partie ? Que vous soyez habitant, bénévole ou association locale, vous pouvez contribuer à faire vivre cette belle dynamique : participer aux réflexions, proposer des idées, soutenir des actions en faveur des jeunes, des familles ou des aînés... Chaque engagement compte !

Rejoignez-nous en contactant le CCAS à ccas@caudrot.fr ou directement en mairie.



L'entraide, vraiment !

Et si on construisait ensemble un outil au service de tous ? C'est la question qui a réuni les premiers volontaires samedi 27 juin au Centre socio-culturel, autour d'un café et d'une belle envie de faire.

Chacun a pu partager sa vision de l'entraide et réfléchir à l'utilité d'une plateforme collaborative :

un espace de partage, de cohésion et de soutien pour les habitants de Caudrot.



Une première rencontre prometteuse. Restez connectés : on se retrouve après l'été pour la prochaine !

À la médiathèque de Caudrot, les livres ont la parole !

Béatrice, Odile, Marie, Valérie, Marie-Renée, Aurélie et Catherine, dans la bibliothèque de Caudrot, ce sont ces bénévoles passionnées qui font vivre la culture au quotidien. Et cette année, elles ont particulièrement assuré !



Pinceaux et mots : un atelier qui a fait des étincelles

Dans le cadre du parcours Lire Élire 2026, la médiathèque a proposé un atelier peinture et écriture, gratuit et ouvert à tous dès 6 ans. Le mercredi 13 mai, le centre socio-culturel s'est transformé en joyeux atelier créatif. Une belle après-midi de création et de partage, qui a ravi petits et grands !

Le papotage littéraire : la nouvelle pépite qui cartonne

C'est la petite nouveauté qui a déjà fait des heureux : le papotage littéraire ! Lancé pour la première fois par les bénévoles de la bibliothèque, ce rendez-vous mensuel s'est installé dans la cour du centre socio-culturel, au pied de la bibliothèque, dans une ambiance douce et détendue.

Le principe ? Simple et délicieux. On venait sans inscription, on présentait un livre coup de cœur, on écoutait les autres, et on repartait avec des pépites à découvrir. Autour d'un café, d'un thé ou d'une boisson, c'était un moment suspendu, entre lecture et partage.

Et le succès est au rendez-vous ! Après un premier rendez-vous très encourageant, le second a réuni huit participants ravis. Belle preuve que l'idée a trouvé son public, et que nos bénévoles ont encore frappé fort. Le papotage littéraire sera d'ailleurs renouvelé en juillet.

À suivre !

La "Presque Fête de la Musique" : une belle soirée de partage !

Samedi 13 juin, le village de Caudrot vibrait au rythme de la musique, des rires et de la bonne humeur. Une soirée comme on les aime : simple, chaleureuse et rassembleuse.



Ça commençait même avant la fête !

Dès les premiers jours de juin, l'ambiance était déjà dans l'air. Sur les réseaux, on pouvait commencer à fredonner les morceaux créés spécialement pour l'occasion, dont le désormais incontournable « La Presque fête de la musique ». Un avant-goût qui avait mis tout le monde dans l'ambiance !

Dans les coulisses, les bénévoles du comité des fêtes, eux, retroussaient les manches dès 15h pour que tout soit parfait. Résultat : à 18h, les Caudrotais étaient accueillis sous un soleil radieux et dans une atmosphère festive et conviviale.

Une programmation pour tous les goûts

La soirée a démarré en douceur avec les chorales de Caudrot, Bazas et Bieujac, dirigées par « Les amis de la chanson » : de belles harmonies pour ouvrir les festivités et réchauffer les cœurs.



Puis, entre deux passages côté food trucks, parce que la fête, ça creuse, c'est Frangipane & Cie qui a pris le relais. Ce duo chanteuse/guitariste a revisité les grands classiques de la chanson française avec finesse et une énergie délicieusement rétro. Un régal pour les oreilles.

Pour clore la soirée en beauté, place à 2Play, un duo pas comme les autres : un père et son fils, l'harmonica et la guitare. Ensemble, ils ont insufflé une énergie irrésistible et une couleur musicale fraîche et inattendue. La piste de danse ne s'est pas fait prier : jeunes et moins jeunes s'y sont retrouvés avec le sourire !

Les petits ont aussi eu leur moment de gloire

Pendant que les grands dansaient, les enfants, eux, n'étaient pas en reste ! Bulles de savon, sucreries, jeux et fous rires : les plus jeunes ont profité pleinement de la soirée. Une belle image que celle de plusieurs générations réunies, chacune à sa façon, autour d'un même moment de bonheur partagé.

Rendez-vous le 18 juillet !

Belle mise en bouche que cette "Presque Fête de la Musique" ! Elle confirme, si besoin était, que Caudrot'Anim sait créer ces moments précieux où le village se retrouve, se parle et fait la fête.

La suite ? C'est pour bientôt ! Le week-end du 18 juillet, retrouvez-vous pour les grandes festivités annuelles de Caudrot.

Merci aux bénévoles, aux artistes et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un moment inoubliable.





« Le bien-être, c'est ce que j'aime transmettre »

Rencontre avec Lise, coiffeuse et gérante de Viva la Vie Caudrot

Comment es-tu arrivée à Caudrot ?

En 2017. J'ai quitté un salon où je n'étais pas en accord avec ma conception de la coiffure. Aimée m'a été présentée et ça a matché direct ! Nous avons les mêmes valeurs.

Tu as pris à la suite d'Aimée, c'était prévu ?

Oui, depuis quelques temps. On a même refait le salon ensemble en 2020 pour que ça me corresponde aussi. En 2022, quand l'heure de la retraite est arrivée, c'était naturel. Aimée est restée quelques mois pour m'accompagner. Passer après elle, ça n'a pas été simple. Aimée est une institution à Caudrot. Il a fallu quelques années pour que ce soit vraiment ancré. Là, ça y est !

Pourquoi avoir choisi la profession de coiffeuse ?

J'ai toujours aimé m'occuper des cheveux, voir les gens se détendre. Et la coiffure, me permet d'exprimer le côté créatif, autant dans la technique que dans le style. C'est les deux à la fois.

Au delà du métier de coiffeuse, que représente le salon pour toi ?

Un lieu où on vient faire une pause. Les gens me disent que dès qu'ils entrent, ils se détendent, ils oublient ce qui se passe dehors. C'est ça que j'aime transmettre, apporter du bien-être grâce à mon métier. D'ailleurs j'accueille aussi des thérapeutes : une réflexologue, une praticienne en médecine chinoise. J'aimerais avoir d'autres professionnels pouvant apporter un plus dans cet état d'esprit, mettre le bien-être à portée des gens.

Comment évolues-tu au sein de la commune ?

Je ne sors pas beaucoup, donc je ne suis pas très intégrée à l'extérieur. Mais ici, au salon, j'ai l'impression d'être un lieu de partage. Les gens posent des questions, racontent, se plaignent parfois. Le fait

d'avoir des clients qui sont élus, des informations de source sûre, ça m'a beaucoup aidée à comprendre ce qui se passe et à le retransmettre. Des fois c'est utile de pouvoir dire : arrêtons de râler, soyons constructifs et positifs.

Mélodie intégrera le salon le 1^{er} juillet. Peux-tu nous en dire plus ?

J'avais besoin d'aide pour retrouver du temps pour faire mon métier comme j'aime le faire. Et puis travailler en équipe, échanger, partager, c'est enrichissant. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Nous avons aussi le soutien du réseau Viva la Vie : accompagnement RH, juridique, technique et humain. C'est une boîte à outils géante. On n'est jamais seul.

Dans cinq ans, comment imagines-tu ton salon ?

Deux temps complets, une apprentie comme on était avec Aimée à l'époque, d'autres thérapeutes. Et surtout, maintenir cette ambiance de tranquillité, cette bulle de sérénité dans la joie. Que les gens viennent se poser, se retrouver et partager. Que tout le monde se sentent heureux de venir et le soit encore plus en repartant.

As-tu une phrase fétiche ?



«Que les humains apprennent à s'aimer. Quand on s'aime soi-même, c'est plus facile d'aimer les autres. Le bonheur, c'est vital, et ça commence là.»



Danièle et Maurice, au revoir... mais pas trop loin

Il y a quelques semaines, Caudrot voyait deux de ses habitants les plus emblématiques prendre le chemin d'une nouvelle vie. Après avoir longtemps lié leur existence à notre commune, Danielle et Maurice Fernandes ont quitté leur maison caudrotaise pour se rapprocher de leur fils à Bazas. Une page qui se tourne, mais quelle page !



Deux Caudrotais de naissance

Tous les deux nés à Caudrot, Maurice en 1935 route de Castets, Danielle en 1941 rue de la Lagotte, ils ont pourtant pris des chemins bien différents avant de se retrouver. Maurice, après sa scolarité à l'école du village, est parti pour l'armée en 1956 puis a rejoint la gendarmerie. Danielle, elle, s'est installée à quelques kilomètres, du côté de Saint-Martin-de-Sescas puis Saint-André-du-Bois.

Une vie à deux, entre aventures et retour aux sources

La vie les a réunis à la fin des années 1960, et ils se sont mariés quatre ans plus tard. Danielle a alors suivi Maurice au fil de ses affectations : Roanne, l'Isère, Pellegrue...

Ce n'est qu'en 1975 qu'ils sont revenus à Caudrot, ont fait construire leur maison, et ont posé définitivement leurs valises. Maurice est devenu le garde champêtre de la commune, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 1996.

Présents, engagés, disponibles pour tous

Depuis, tous deux ont marqué la vie du village par leur présence et leurs engagements. Qui n'a pas profité du coup de main de Maurice aux fourneaux lors des fêtes, maître incontesté de la cuisson des entrecôtes ? Sans oublier sa présence fidèle et digne au Monument aux Morts, drapeau en main.

De son côté, Danielle a œuvré avec discrétion et générosité : à la bibliothèque, à l'église, et aux fameux lotos du vendredi soir. Ensemble, ils ont formé un couple disponible, chaleureux, toujours là pour les autres.

À bientôt, et merci pour tout !

La silhouette de Maurice sur son vélo et la gentillesse de Danielle vont manquer aux scènes du quotidien. Mais nous leur souhaitons le meilleur pour cette nouvelle aventure. Et puis, à quelques kilomètres seulement, ils ne seront jamais vraiment loin de leur commune de cœur.



Le développement durable, c'est aussi une affaire caudrotaise !



On en entend parler partout, mais concrètement, qu'est-ce que le développement durable ?

C'est tout simplement l'idée de vivre mieux aujourd'hui, sans abîmer le monde que l'on laissera à nos enfants. Un équilibre à trouver entre trois grands piliers : l'environnement, le social et l'économie. Trois dimensions qui, ensemble, dessinent un avenir plus juste et plus durable pour tous.

Préserver notre environnement, c'est limiter notre impact sur la nature, prendre soin de nos écosystèmes et de nos ressources. Garantir l'équité sociale, c'est s'assurer que chacun ait accès à l'éducation, à la santé, au logement. Agir économiquement de façon responsable, c'est produire et consommer sans nuire ni aux hommes ni à la planète.

Et la bonne nouvelle, c'est que tout le monde peut agir à son échelle : les citoyens, les associations, la mairie, les entreprises... et nous, à Caudrot !

Quelques gestes simples pour commencer : mieux trier ses déchets, préférer les énergies renouvelables, améliorer l'isolation de son logement, choisir une alimentation plus saine et locale. Des petits riens qui, mis bout à bout, font une grande différence.

*Parce qu'un village engagé,
c'est un village qui avance ensemble.*

Les 5 finalités du développement durable



Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère



Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources



Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains



Permettre la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations



Créer des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



17 OBJECTIFS POUR UN MONDE PLUS DURABLE

Agir ensemble pour aujourd'hui et pour demain



PAS DE PAUVRETÉ

Éliminer la pauvreté dans toutes ses formes et partout dans le monde.



FAIM «ZÉRO»

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.



BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



ÉDUCATION DE QUALITÉ

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.



ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



INÉGALITÉS RÉDUITES

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Établir des modes de consommation et de production durables.



MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



VIE AQUATIQUE

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.



VIE TERRESTRE

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.



PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.



CHACQUE ACTION COMPTE.
ENSEMBLE, CONSTRUONS UN AVENIR MEILLEUR !

Les Nocturnes Caudrotaises : quand Caudrot s'éveille à la nuit tombée

Vendredi 22 mai, à la faveur de la Fête de la Nature, une trentaine de curieux de tous âges ont accepté de troquer leurs habitudes pour une balade hors du commun : celle de la nuit, du silence et des merveilles cachées des bords de Garonne.



Un départ dans la nuit... et l'inconnu !

À 22 heures, petits et grands, venus de Caudrot mais aussi des communes voisines, ont pris le départ d'une balade d'environ 45 minutes sur les chemins des bords de Garonne. La règle du jeu ? Pas d'éclairage artificiel. Après avoir traversé les peupliers et rejoint le fleuve, le groupe a cheminé dans une ambiance calme et paisible. En quelques minutes à peine, les yeux se sont naturellement adaptés à la pénombre. Le clair de lune et la douceur des températures ont offert des conditions idéales pour cette belle immersion.

À l'écoute de la nature

Malgré l'heure tardive, les animaux nocturnes se sont montrés plutôt discrets. Les participants ont toutefois tendu l'oreille avec bonheur : une chouette en maraude, les remous de la Garonne, les craquements de branches... et même, venant du village, des sons familiers et réconfortants, des cloches, des éclats de voix de joueurs de foot, ou encore le passage lointain d'un train. Autant de petits riens qui, dans la nuit, prennent soudain une tout autre saveur.

Contes, magie et lueurs vertes

Une halte au pied d'un noyer a permis au groupe de souffler et de profiter de la lecture du conte "Le noyer qui écoute", un moment suspendu, entre nature et imaginaire, qui a ravi les participants de tous âges.

Et puis, comme pour offrir une dernière surprise, le passage par les sous-bois a apporté une touche franchement féerique : de nombreux vers luisants ponctuaient le chemin de leurs petites lueurs vertes. Un spectacle simple et magique.

Retour au Castéra : les insectes à l'honneur

De retour sur la Plaine du Castéra, les participants ont pu observer les insectes nocturnes attirés par un drap blanc éclairé. Quelques belles espèces sont venues s'y déposer, permettant aux plus curieux de les observer, les photographier et tenter de les identifier. Une belle façon de clore la soirée en douceur.

À renouveler sans hésiter !

Un rendez-vous réussi, que nous aimerions bien renouveler et enrichir pour les années à venir. Alors, restez connectés, les prochaines Nocturnes Caudrotaises pourraient bien vous réserver encore de belles surprises !



Avec la participation de quelques habitants, conseillers municipaux et employés municipaux, nous avons redonné vie à chaque jardinière de notre belle commune.

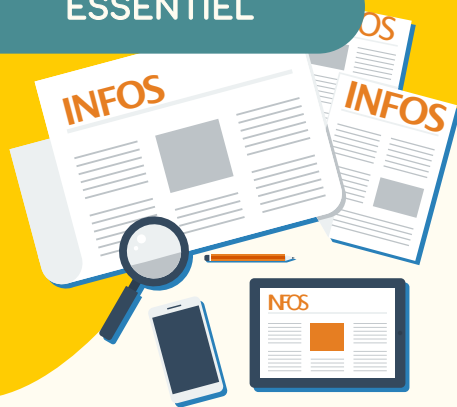
Après réfection de celles-ci et deux couches de lasure ainsi que la créativité florale de nos participant(e)s, les résultats nous ravissent.

Nous retrouvons nos rues fleuries et pleines de couleurs !



Des couleurs dans nos rues





Caudr'Au fil de l'eau



Caudrot'Anim a besoin de bénévoles

Le comité des Fêtes Caudrot'Anim recherche des bénévoles pour l'aider dans l'organisation des nombreux événements et animations qu'il met en œuvre sur notre commune. Si vous souhaitez participer aux temps festifs de Caudrot dans la bonne humeur, entourés d'une sympathique équipe, vous pouvez prendre contact auprès de M^{me} Normant, secrétaire de mairie au 05 56 62 81 23 ou sur le mail : caudrotanim33490@gmail.com

Le bien vivre ensemble s'appuie aussi sur l'investissement de chacun dans la vie de sa commune. Sans bénévoles, c'est une partie de notre qualité de vie qui disparaît.

N'hésitez pas à franchir le pas !



Enregistrement des personnes vulnérables

La mairie est responsable de la tenue d'un registre nominatif destiné à recenser les personnes vulnérables vivant à domicile sur notre commune. Son objectif est simple et concret : pouvoir intervenir rapidement et de façon ciblée auprès des personnes fragiles en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, canicule, grand froid, coupure d'électricité, inondations...

Qui peut s'inscrire ?

- Les + de 65 ans et plus
- Les + de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail
- Les personnes en situation de handicap
- Toute personne en situation de vulnérabilité ou à mobilité réduite

L'inscription est volontaire et confidentielle. Elle peut être faite par la personne elle-même, son représentant légal, ou par un tiers (parent, voisin, médecin...), à condition que la personne concernée n'y soit pas opposée.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche, contactez le secrétariat de la mairie.

La sécurité à vélo



Plusieurs signalements ont été remontés en mairie suite à des situations accidentogènes entre des automobilistes et des enfants à vélo dans les rues de Caudrot.

N'hésitez pas à rappeler les règles de bonne conduite et de sécurité à vos enfants afin d'éviter tout risque. Nous vous rappelons également que le port du casque est obligatoire jusqu'à l'âge de 12 ans, et vivement recommandé après.

Les déjections canines



La municipalité de Caudrot a positionné sur certains espaces publics de la commune, notamment la Place des Tilleuls, des distributeurs de sacs pour déjections canines. Malgré cela, une majorité de la population respectueuse des règles subissent le manque de civisme de quelques propriétaires canins indécents. Pour rappel, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal (Article R632-1). En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe.



Aménagement de la rue des Tuileries

Depuis plusieurs semaines, des aménagements visant à réduire la vitesse des véhicules sont testés rue de la Tuilerie à Caudrot, sur la portion entre la rue des écoles et la Route Nationale. Ces aménagements relèvent d'une demande des habitants de la rue. Une réunion publique sera organisée à la rentrée de septembre pour faire un bilan de l'expérimentation et envisager sa pérennisation lors des travaux de rénovation de la chaussée prévue à l'automne.

L'agenda caudrotais

Juillet

- 17, 18, 19** La fête de nCaudrot
Caudrot'Anim
- 16, 23** Rando kayak de mers CAP 33
+ de 12 ans - 5€ - 06 08 10 20 28
- 23** CAP33 à Caudrot
Bords de Garonne
- 25** Papotage Littéraire
15h Bords de Garonne
- 26** Marché dominical
Structures gonflables

Août

- 7** Nuit des étoiles
- 12** Éclipse solaire
- 23** Marché dominical
Les amis de la chanson

Septembre

- 5** Évènement Jeunesse
- 6** Forum des associations
- 19, 20** Portes ouvertes
Château Majoureau

Octobre

- 11** Marche Rose



État civil



Mariages

Bouhourd Sylvie et Boyancé Joël

Naissances

Les familles n'ont pas souhaité de parution.

Décès

De Biasi Auguste
Catherineau Patrice
Rameau Guy



Restez informés



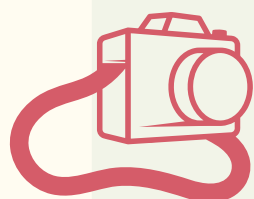
Facebook
Ville de Caudrot



Instagram
@villedecaudrot



Caudrot est sur
IntraMuros



Concours photo : à vos appareils !

Les arbres remarquables de Caudrot n'attendent que vous pour être mis à l'honneur !

Vous avez l'œil, vous connaissez les recoins du village, ou vous êtes tout simplement tombé amoureux d'un arbre qui mérite qu'on lui tire le portrait ? Ce concours est fait pour vous !

Envoyez votre plus belle photo sur le thème des arbres remarquables du village avant le 15 août 2026 à developpementdurable@caudrot.fr, en précisant un titre ou une courte phrase, la date et le lieu de la prise de vue, ainsi que vos coordonnées. Une seule photo par participant.

Les 2 photos gagnantes seront publiées dans le prochain bulletin municipal.

Comment les gagnant seront sélectionnés ?

Un jury sera composé pour l'occasion et un vote du public sera organisé en ligne, alors restez connectés.

Vous voulez faire partie du jury ? Inscrivez-vous à la même adresse : developpementdurable@caudrot.fr

Ville de Caudrot

15, place des Tileuls
33490 Caudrot

mairie@caudrot.fr
05 56 62 81 23

Lundi - Mardi - Jeudi
14h à 18h

Mercredi
9h à 12h & 14h à 18h

Vendredi
14h à 17h

